

Catalogue printemps été !

Après un interminable hiver morne et humide, les jours se sont étirés, les arbres ont fleuri, les oiseaux exultent!
Votre lettre de mai fait la part belle au «bien vivre ensemble»
Nous vous proposons, un Tilleul café et une cabine à livre, deux lieux de rapprochements et de partages.
Nous découvrons la vocation humanitaire d'Anne Marie et puis Fanchon nous ouvre ses carnets-mémoire des crues du Lot, alors que s'annonce une nouvelle belle saison de festivités.

Sommaire

Page 1
- Le mot du maire.
- Anne Marie. «Un peu de sa vie»

Pages 2-3
Vie communale.
- Le trou de Basilou.
- La cabine à livres.

Pages 4
- Calendrier des manifestations.
- Tilleul café, fête de la musique.

Page 5- 6
- Budget 2017

Page 7-
- Infos pratiques

Page 8
- Carnet. PSV d'OLT
- PSV d'Olt.

Le mot du maire

Je profite de notre lettre communale pour vous transmettre quelques éléments qui vous permettront d'entrevoir les projets et programmes de restauration ou d'amélioration dans la commune.

Aux Roques. Les travaux d'enfouissement débutés en décembre 2016 sont enfin terminés, ainsi que la réhabilitation de la Gariotte. Nous vous invitons à venir la découvrir, une table de pique-nique est installée sur le site.

Au bourg. Le retable de la chapelle du Rosaire est en cours de restauration à Perpignan, la chapelle doit, elle-même, être restaurée avant le retour. Au cimetière, les travaux sont achevés. En fin d'année ou au premier trimestre 2019 débiteront des travaux d'assainissement pour quelques maisons du Bout du Lieu.

A Cournou. L'étude du futur espace associatif a été finalisée, le permis de construire a été déposé en mars. Des travaux de reprise sur le clocher de l'église seront entrepris en 2019.

J'ai le plaisir et la fierté de vous confirmer que nous n'augmenterons pas le taux des taxes foncières bâties et non bâties ainsi que la taxe d'habitation. Le Conseil Municipal poursuit son travail pour le bien de notre commune, en essayant d'apporter à chacun les satisfactions qu'il est en droit d'attendre d'une municipalité.

Le tissu associatif de la commune et leurs bénévoles s'investissent sans compter pour le bien être et le plaisir de tous et nous promettent de nouveaux bons moments de gaieté ensemble. Je vous souhaite, avec eux, un agréable printemps et un été heureux et festif.

Anne Marie donne un peu de sa vie au service des autres

C'est "sur le terrain" à Flottes, que nous avons rencontré Anne Marie DUARTE, où elle officiait dans le cadre du trail des combes. Anne Marie est volontaire bénévole à l'A.N.P.S. (Association Nationale des Premiers Secours), dont la déclinaison départementale est l'Union Départementale des Premiers Secours du Lot.



Anne Marie, on te prend là sur le fait, en plein travail le week-end.

On ne considère pas notre présence ici comme un travail, mais plutôt comme un comportement normal de fraternité. Aujourd'hui, nous avons installé notre poste de secours à proximité de la ligne d'arrivée et prêts à intervenir du petit bobo jusqu'au malaise cardiaque.

Sur quels types d'activités intervenez-vous ?

On intervient sur tous types d'événements dès lors qu'ils rassemblent du public. Aujourd'hui, c'est une épreuve sportive, d'autres fois, des manifestations culturelles ou musicales, comme par exemple Ecaussystème à Gignac ou l'Auto cross d'Albas.

A quel âge as-tu ressenti cette vocation ?

J'avais environ 40 ans. J'ai passé un examen national de secourisme. A l'époque, c'était dans le cadre de mon travail à l'ADMR, notre employeur formait tous les salariés aux premiers gestes de secours. Ensuite, j'ai décidé de poursuivre

ma formation et de m'impliquer dans une structure de secours. En même temps, c'était un peu dans mes gênes avec un papa pompier et un fils pompier.....

A partir de quel âge peut-on devenir secouriste ?

Le premier secours est appelé PS1, il est possible de le passer à partir de 10 ans. Les jeunes formés peuvent venir en intervention, épaulés et encadrés par des secouristes confirmés, et ce à partir de 12 ans. Tout comme Jonathan, avec nous aujourd'hui qui a maintenant 17 ans. Chaque année, nous suivons tous des recyclages. Trois heures par an de formation et parfois une à deux journées de recyclage.

Est-ce complètement du bénévolat ?

Oui, totalement. Nous sommes une association loi 1901 nous percevons des subventions de la part des communes sur lesquelles nous intervenons. L'obligation de disposer de matériel d'intervention nécessite d'importants budgets. Nous possédons en effet quatre véhicules équipés qu'il faut entretenir, assurer et fournir en carburant, etc.... Nous disposons de brancards, défibrillateurs et appareils respiratoires pour chaque véhicule.

Suite page 4

CABINE A LIVRES

Banni par l'avènement des téléphones portables, ce lieu de communications restera un espace d'échange. La cabine redonne de la vie à nos livres. De la BD au classique littéraire, les rayons sont déjà bien garnis. La cabine vous attend pour profiter de moments fraternels de partages littéraires.



Affluence record pour des vœux conviviaux de la municipalité le 6 janvier.

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se déroulera au bourg à 11h30 et sera suivie d'un vin d'honneur.

Le trou de Basilou

Dimanche 21 janvier 2018 au matin. Les habitants du bourg, et en particulier ceux de la place et des alentours, sont dehors, soucieux et interrogatifs. Le Bondonne enfle et les roues des voitures aspergent bruyamment la chaussée elle aussi gorgée d'eau. Rien de plus normal, on est au cœur de l'hiver et dans une période fortement pluvieuse. Pourtant aujourd'hui, l'inquiétude est bien perceptible sur les visages. Il y a pire que les roucoulements du Bondonne. Ce matin, le Lot grossi par le débordement du Célé, a entamé sa crue, Figeac est inondé. La menace se précise dans le bourg. Les questions se bousculent dans le village. « Vous croyez que ça va arriver ici ? » « Vers quelle heure ? » Enfin et surtout LA QUESTION obligatoire et pertinente, celle qui alarme ici à chaque montée des eaux. « Crois-tu que l'eau passera le trou de Basilou ».

Le trou de Basilou, pour nous les inondables, c'est La référence, notre alerte inondation, notre zouave sans pont de l'Alma.

Le trou de Basilou, vous pouvez le voir dans le parapet droit du premier pont sur le ruisseau, au coin de la maison où habitait Basilou, à l'angle de la place (un de ses murs, borde le ruisseau). Ce trou carré, d'environ 30 centimètres de côté, permet à l'eau de pluie qui envahit la place de s'écouler dans le Bondonne. A l'inverse, quand le Lot monte et retient l'eau du ruisseau, c'est par là que la place sera immergée. Vigicrue (et autrefois les ponts et chaussées) nous donnent les côtes relevées en amont. Nous savons donc quand une côte est annoncée à 5 mètres à Cahors que 2 heures plus tard l'eau affluerait le trou de Basilou.

Ce dimanche toute la journée, la crue progresse sérieusement. Le lundi 22 janvier vers une heure du matin le Lot a cessé de monter en atteignant la côte de 4,85 mètre et amorce une lente décrue.

Cette fois, Le trou de Basilou n'a pas été atteint, il s'en est fallu de peu. La place n'a pas été inondée, par contre, à la croix de Rigal, là où se situe le point bas de la commune, l'eau est largement montée sur la route interdisant la circulation vers Luzech pendant une journée. (Voir photo ci-dessous).

Basile VIXES dit Basilou, né en 1858 décédé en 1935 ne savait pas que son surnom lui survivrait aussi longtemps.



LES CRUES DU LOT

1927	: 8, 90 mètres.
1944	: 7, 30 mètres.
1955	: 5, 55 mètres.
1957	: 4, 40 mètres.
1959	: 5, 40 mètres.
1960	: 3, 50 mètres.
1962	: 4, 75 mètres.
1964	: 4, 50 mètres.
1965	: 5, 40 mètres.
1966	: 5, 40 mètres.
1968	: 3, 80 mètres.
1998	: 4, 70 mètres.
2003	: 7, 33 mètres.
2018	: 4, 85 mètres.



Merci Fanchon pour ton aide "accrue" et ta documentation "débordante."

La croix de Rigal, dimanche 21 janvier au matin.

Dates à retenir

- 20 mai. Vide greniers du Bondonne au bourg
- 27 mai. Inauguration du café associatif
- 22 juin. Fête de la musique et St Jean aux Roques
- 3-5 août. Fête votive de St Vincent
- 11-12 août. Fête votive de Cournou
- 18 août. Soirée Espagnole Tapas et Paella aux Roques

FETE DE LA MUSIQUE LES ROQUES (46)
ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT VINCENT RIVE D'OLT
FEU DE LA SAINT JEAN 23H30
VEN 22 JUIN 19H RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE TIKI BAR
INFLATABLE DEAD HORSE (GUTTER FOLK LOT)
ARNO DE CEA AND THE CLOCKWORK WIZARDS (BRUTAL SURF BORDEAUX)

Ca s'est passé aux Roques !
GR VIN
L.A.R.D. ROQUES QUORSE
LUTTE ANTI RAOUL DEBAR

Le samedi 24 mars, lors de la soirée corse aux Roques, notre maire a été séquestré pendant une dizaine de minutes par quelques individus cagoulés se revendiquant du groupe indépendantiste le FLNR (Front de Libération des Roques). Ils ont présenté une liste de revendications dont par exemple, une station de métro aux Roques, ligne directe vers Ajaccio et plus d'autonomie pour les téléphones portables. A suivre...

Un café au bourg !



Radio Tilleul, c'est le séduisant projet d'un lieu convivial pour développer la vie du village, maintenir un lien social, partager et se détendre.

Sous la forme d'un café associatif, ce lieu permettra de redonner une âme à l'école du village. Ouvert à tous, c'est un espace où l'on pourra se retrouver, se rencontrer, lire, jouer, discuter autour d'un verre, bref un moyen de préserver un lieu d'échange entre générations, près de chez vous.

Des bénévoles ont déjà rejoint l'aventure mais Radio Tilleul a besoin encore de bras pour avancer.

Chacun pouvant ainsi s'investir à la hauteur de son envie et de ses disponibilités.

L'ouverture est prévue le dimanche 27 mai prochain.

Les détails de cette inauguration vous seront communiqués prochainement.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Fanchon, Rosette, Pierre, Alain, Annick ...



Actuellement, la galerie est ouverte tous les jours de 15 H. à 18 H. Sont exposées, les peintures de Patrick Fabre, les sculptures de Lesley Powell, Sylvie Migné et Norbert Bersch jusqu'au 27 Mai.

Les prochaines expositions seront du 23 juin au 23 juillet et du 30 juillet au 27 Aout avec une soirée expo et musique dans le jardin le 18 Aout.

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Notre territoire va bénéficier de la mise en œuvre du projet CORRIBIOR : des corridors pour la diversité. Ce projet régional, est porté par les réseaux d'associations de l'Arbre et de la Haie Champêtre et des fédérations de chasseurs. Dans le cadre de la restauration de mare du programme MILEOC (Milieux Lentiques en Occitanie) 236 points d'eau ont été recensés en 2017 sur le territoire de la basse vallée du Lot, dont une mare située sur la commune au lieu dit Labouysse. Ainsi durant les prochains mois, des diagnostics écologiques et techniques vont être réalisés sur le site. Diverses personnes seront amenées à visiter la mare de jour et de nuit (relevés amphibiens). Ces études permettront de définir au mieux les futurs travaux de restauration à effectuer.



Anne Marie Suite de la page 1

Quels types d'interventions réalisez-vous ?

Une intervention, dans notre jargon, nous appelons cela, un poste. Lorsque le secours intervient sur une activité, quelle soit sportive ou culturelle, nous sommes tenus de faire une "ouverture de poste" auprès des pompiers. Comme ce matin, nous avons appelé le 15 à Cahors. A partir de là, les pompiers savent où nous sommes situés exactement. Parfois, en fonction de l'évènement, nous sommes accompagnés par des médecins. Nous couvrons des activités à risque et qui drainent de nombreux spectateurs. Il peut arriver aussi que sur demande du SAMU et quand nous sommes à proximité, de nous rendre sur le lieu d'un accident et de leur rendre compte de l'état des blessures. Lorsque nous terminons notre intervention, nous rappelons les pompiers pour clore « l'ouverture de poste »

Quels types de blessures êtes-vous amenés à traiter ?

C'est, pour la majorité, des petits bobos. Aujourd'hui, par exemple à Flottes, c'est un trail, courses et marches, nous serons amenés à traiter, des écorchures dues aux chutes, de petites entorses, des douleurs musculaires. Il peut arriver que nous ayons des problèmes cardio, heureusement rares. A cet effet nous avons le matériel nécessaire, de l'oxygène et évidemment un défibrillateur, du petit matériel pour soigner les petites blessures, pansements, bandes, pommades etc... Nous sommes présents "au cas ou" mais évidemment, nous préférons quand tout se passe sans problème.

Combien de tenu de poste réalisez-vous en moyenne ?

En moyenne sur une année, nous tenons au alentour de 120 postes de secours. Le nombre de volontaires bénévoles est très fluctuant suivant la disponibilité de chacun Dans le département nous sommes entre 30 et 40 personnes, secouristes dans l'association. Nous travaillons en équipe. Aujourd'hui, nous sommes quatre personnes. Jeanine, la doyenne, Jonathan le benjamin, Christelle et moi-même. Samedi et dimanche, nous intervenons sur une compétition de judo, nous serons six secouristes. Sur Gignac, nous serons 17 secouristes. Comme nous sommes aussi, une association nationale, nous nous entraînons mutuellement avec la Corrèze, la Creuse aussi en fonction des évènements. La fréquence des interventions est très aléatoire. Il est arrivé que nous intervenions quatre fois par mois. Dans la mesure de nos disponibilités et pour des raisons écono-

miques, nous essayons de nous déplacer principalement sur notre secteur géographique. Mais nous ne refusons jamais une demande d'intervention.

Concrètement comment vous répartissez-vous le travail ?

Nous sommes quatre aujourd'hui, deux vont rester près du matériel et deux autres vont aller vers la ligne d'arrivée. Il y a un travail d'observation. Nous devons être en capacité de repérer rapidement, si une personne est en difficulté pour la prendre en charge immédiatement.

Anne Marie merci, tu as toute notre considération pour ta grande disponibilité et ton engagement au service des autres.

Propos recueillis et rédigés par Nelly et Gérard.



L'équipe en poste, prête à intervenir.



En 2017 l'UDPS 46 a réalisé 125 postes de secours plus de 600 interventions et 20 000 km de déplacements

BUDGET 2018

MAIRIE ST-VINCENT-RIVE-D'OLT - 46 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	87 013,66	0,00	117 789,00	117 789,00	117 789,00
012	Charges de personnel	81 244,00	0,00	85 100,00	85 100,00	85 100,00
014	Atténuations de produits	62 117,49	0,00	62 117,49	62 117,49	62 117,49
65	Autres charges gestion courante	49 904,02	0,00	59 826,46	59 826,46	59 826,46
Total des dépenses de gestion courante		280 279,17	0,00	324 832,95	324 832,95	324 832,95
66	Charges financières	4 560,00	0,00	4 176,26	4 176,26	4 176,26
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	3 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		289 339,17	0,00	333 009,21	333 009,21	333 009,21
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	82 576,58		67 186,68	67 186,68	67 186,68
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 247,34		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		83 823,92		67 186,68	67 186,68	67 186,68
TOTAL		373 163,09	0,00	400 195,89	400 195,89	400 195,89

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	400 195,89
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 940,00	0,00	2 040,00	2 040,00	2 040,00
73	Impôts et taxes	219 163,15	0,00	229 738,15	229 738,15	229 738,15
74	Dotations et participations	100 081,00	0,00	95 594,00	95 594,00	95 594,00
75	Autres produits gestion courante	22 380,00	0,00	18 400,00	18 400,00	18 400,00
Total des recettes de gestion courante		343 564,15	0,00	345 772,15	345 772,15	345 772,15
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		343 564,15	0,00	345 772,15	345 772,15	345 772,15
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		343 564,15	0,00	345 772,15	345 772,15	345 772,15

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	54 423,74
--	-----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	400 195,89
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	67 186,68
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

BUDGET 2018

MAIRIE ST-VINCENT-RIVE-D'OLT - 46 - BUDGET COMMUNAL

BP 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	467 385,86	381 787,00	172 285,62	172 285,62	554 072,62
	Total des dépenses d'équipement	467 385,86	381 787,00	172 285,62	172 285,62	554 072,62
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	11 630,65	0,00	12 011,06	12 011,06	12 011,06
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	77 794,13	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 247,34	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	94 672,12	0,00	15 011,06	15 011,06	15 011,06
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	562 057,98	381 787,00	187 296,68	187 296,68	569 083,68
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	562 057,98	381 787,00	187 296,68	187 296,68	569 083,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 569 083,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 166,18	53 269,18	62 110,00	62 110,00	115 379,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	64 166,18	53 269,18	62 110,00	62 110,00	115 379,18
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	7 070,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	99 675,75	0,00	81 391,93	81 391,93	81 391,93
138	Communes		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts & cautionnement reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	34 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	143 145,75	0,00	89 391,93	89 391,93	89 391,93
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	207 311,93	53 269,18	151 501,93	151 501,93	204 771,11
021	Virement de la section de fonct. (4)	82 576,58		67 186,68	67 186,68	67 186,68
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 247,34		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	83 823,92		67 186,68	67 186,68	67 186,68
	TOTAL	291 135,85	53 269,18	218 688,61	218 688,61	271 957,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 297 125,89

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 569 083,68

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	67 186,68
---	-----------

PRATIQUE

Sauvons les buis

Après les chaleurs de l'été 2017, on ne parlait plus que de ça dans nos campagnes. L'attaque impressionnante et tracassante de la pyrale sur nos buis. Dans le Lot il y a eu très peu de zones épargnées. Difficile de faire un bilan des dégâts occasionnés. Les premières pousses vertes sont réapparues en janvier. La défoliation n'est pas mortelle sauf pendant les grandes canicules. Ce qui peut tuer le buis en revanche c'est quand, faute de feuille, la chenille commence à manger l'écorce des buis, ce qui explique que certains buis sont morts. Mais la plupart des buis repartent au printemps : ils ne seront condamnés que si nous ne les protégeons pas des chenilles qui ressortent au début du printemps. Il est donc essentiel cette année de traiter les buis dès le mois de mars pour leur permettre de refaire suffisamment de feuilles. En juillet, il faut utiliser des pièges à phéromones : quand le piège n'attrape pas de papillons il n'y a pas de risque de ponte dans vos buis autour du piège. Quand le piège attrape des papillons, il faut traiter contre les chenilles dans les 10 jours qui suivent le dernier papillon piégé. Typiquement, on place les pièges vers le 20 mai. Les premiers papillons sont attendus entre le 25 mai et le 1er juin. Les derniers entre les 20 et 30 juin. C'est variable en fonction des endroits mais pas plus que cela. Les traitements insecticides doivent être appliqués bien à l'intérieur du buis (la chenille commence toujours par manger l'intérieur du buis). Ça protégera aussi les écorces de votre buis.



Le brûlage des déchets à l'air libre : une atteinte grave à la santé et à l'environnement

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.



Attention, chiens dangereux

La détention d'un chien de 1ère et 2e catégorie est désormais soumise à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune de résidence du propriétaire ou détenteur du chien. Le permis de détention est subordonné à une évaluation comportementale obligatoire de l'animal, et ceci pour tous chiens que le maire désigne comme potentiellement dangereux. Cette évaluation, qui sera acquittée par le propriétaire/détenteur de l'animal et effectuée par un vétérinaire qui communiquera les résultats au maire. Pour toutes informations, consultez le site internet de la préfecture : www.lot.pref.gouv.fr



Médiateur ou conciliateur

La Chambre Régionale de Médiation et d'Arbitrage (CIMA) cherche à se faire connaître. Animée par des experts judiciaires et des avocats, elle se présente comme un recours pour un règlement négocié des différends. Ni juge, ni arbitre, ni conciliateur, le médiateur intervient pour le règlement amiable des conflits, évitant la mise en route de la machine judiciaire. Les médiateurs revendiquent un «coût maîtrisé» leurs honoraires dépendant de l'importance du différent. Des forfaits sont proposés. CIMA Tel. 05 53 66 31 17 ou www.cimamediation.fr

Le conciliateur de justice est lui, un collaborateur occasionnel et bénévole de la justice. Il est chargé de régler de façon amiable les conflits entre deux parties, qu'ils s'agissent de particuliers ou d'entreprises. Les conciliateurs de justice ont vocation à éviter un procès, une procédure longue et coûteuse pour l'ensemble des parties. Le conciliateur doit instaurer un dialogue entre les deux parties opposées, et cela qu'elles aient ou non saisi un juge. Le rôle du conciliateur est limité, il ne peut intervenir dans des conflits d'état civil, de droit à la famille ou de conflit avec l'administration. Le conciliateur intervient sur rendez-vous à la mairie de Luzech.



La chasse au tigre

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée. Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger. La prévention passe également par la protection contre les piqures de moustiques. Plusieurs méthodes sont possibles : port de vêtements longs et amples, aménagement de l'habitat (moustiquaires aux fenêtres), utilisation de produits répulsifs. L'utilisation de répulsifs cutanés reste l'option la plus efficace.

Carnet

NAISSANCE

Olivia DIMANI est née le 9 janvier 2018 à Washington (US). Toutes nos félicitations et vœux de bonheur pour sa grande sœur Elise (3 ans), ses parents Eileen et Lucien DIMANI et grands parents Monique et Arnaldo DIMANI.

DECES

Monsieur Albert LEBEAU est décédé le 1er janvier 2018 à Cournou. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles touchées par le deuil.

Quand le bâtiment va!

St Vincent rive d'Olt

Christophe MEUNIER

Peinture tapisserie revêtement de sol

christophe.peinture@outlook.fr 06 77 73 14 49

Pierre MERIGUET - Les Fustes d'Olt

Maison Ossature Bois

Charpente - Couverture - Isolation par l'extérieur - Terrasse bois
Maison en Bois Brut (fuste)



06 11 82 27 33



Rénovation d'intérieur

Petite maçonnerie.
Plaquiste.
Electricité.
Plomberie.
Carrelage.



Montage meubles.
Dépannage
electricité
et
plomberie.

Tel : 06 86 80 03 91 Courriel : eveno.p@orange.fr

PSV D'OLT

Malgré les intempéries de ce début d'année et le bouleversement des calendriers, la mise à jour est quasiment terminée et nous pouvons faire un bilan à quelques longueurs de la fin de saison.

L'équipe fanion, après une bonne série (sur 6 rencontres : 3 victoires, 2 nuls et 1 défaite face au leader) vient d'essuyer deux cuisantes défaites et un match nul. Elle reste quand même en position favorable pour le maintien au top niveau régional.

L'équipe II est invaincue depuis 8 rencontres (4 victoires et 4 nuls), elle pointe à la 3^{ème} place, très honorable certes mais pour rester en ligue il faut être dans les quatre premiers et compte tenu des nombreux blessés en équipe une et en équipe deux nous savons que les 7 matches restants seront tous des matches de coupe. L'équipe III est 9^{ème} et est assurée de se maintenir. L'équipe IV est 4^{ème} et a perdu l'espoir de monter en division supérieure.

Prochaines rencontres à domicile

Equipe I

à PRADINES	14 avril à 18h	TLSE METROPOLE
à PRADINES	21 avril à 18h	REVEL
à PRADINES	12 mai à 19h	LUC PRIMAUBE
à PRADINES	26 mai à 19h	FLEURANCE

Equipe II

à ST VINCENT	15 avril à 15h	CAPDENAC
à ST VINCENT	13 mai à 15h	MONDONVILLE

Equipe III

à ST VINCENT	06 mai à 15h	FIGEAC Q.F. 2
à ST VINCENT	10 mai à 15h	LACAPELLE FOOT
à ST VINCENT	27 mai à 15h	CAZALS

Equipe IV

à DOUELLE	29 avril à 15h	SALVIAC
-----------	----------------	---------

www.psvdolt.com

Mairie Info

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 H 00 à 17 H 30.

Mercredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Vendredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Tel: 05 65 30 72 97. 09 61 22 76 49.

Mairie en ligne

Si vous souhaitez recevoir la lettre communale par courriel, faites nous parvenir votre adresse de messagerie à :

mairiestvincentro@wanadoo.fr